



DEMANDE EN LIGNE DE BOURSE DE LYCEE

publié le 14/05/2018

LES DEMANDES DE BOURSES SE FERONT DESORMAIS EN LIGNE

Pour vous aider dans vos démarches vous trouverez en pièces jointes :

- ▶ LE GUIDE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
- ▶ LE BAREME DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DU SECOND DEGRE 2018-2019
- ▶ LE GUIDE "DECOUVRIR FRANCE CONNECT"

Une bourse est attribuée sans révision pour un cycle entier (Baccalauréat, CAP). Un redoublement ou une réorientation donnera lieu à une vérification de vos ressources.

Le paiement s'effectue en trois versements : décembre, mars et juin. Les frais scolaires (demi-pension, internat) sont retenus sur le montant à verser aux bénéficiaires.

Portfolio



Documents joints

-  guide_pour_accompagner_les_parents_bourse_lycee (PDF de 1 Mo)
-  bareme_et_montant_de_bourse_pour_l_annee_scolaire_2018-2019_924816 (PDF de 98.4 ko)
-  _une_bonne_utilisation_de_franceconnect (Powerpoint de 3.9 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.